

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 22_112

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf juin à 18h30,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire -
Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

**OBJET : CONVENTION TERRITORIALE
GLOBALE CŒUR DE CHARTREUSE**

Date de la convocation : mercredi 22 juin 2022

<p>Nombre de Conseillers :</p> <p>En exercice : 36 Présents : 25 Pouvoirs : 7 Votants : 12</p> <p>Résultat des votes :</p> <p>Pour : 32 Abstention : 0 Contre : 0</p>	<p>Présents les délégués avec voix délibérative :</p> <p>Hervé BUTTARD (Corbel), Birgitta RENAUDIN, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux); Pierre FAYARD (Les Echelles) ; Williams DUFOUR (Miribel les Echelles) ; Claude COUX, Eric L'HERITIER (Saint Christophe sur Guiers) ; Robert EYRAUD (Saint-Franc) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON (Saint Joseph de Rivière) ; Stéphane GUSMEROU, Cécile LASIO (Saint Pierre-de-Chartreuse) ; Jean Claude SARTER, Céline BOURSIER, Bertrand PICHON-MARTIN, Véronique MOREL, Cédric MOREL, Jean-Paul SIRAND PUGNET (Saint-Laurent du Pont) ; Denis BLANQUET, (Saint-Thibaud de Couz) ; Pascal SERVAIS (Saint Pierre d'Entremont 3R) ; Jean Claude BROTTTEL PATIENCE (Saint-Pierre-de-Genébroz) ; Wilfried TISSOT (Saint Pierre d'Entremont 73) ; Murielle GIRAUD (Saint-Jean-de-Couz)</p> <p>Pouvoirs : Evelyne LABRUDE à Anne LENFANT, Myriam CATTANEO à Pierre FAYARD, Marie José SEGUIN à Marlène MACHON, Roger JOURNET à Marylène GUIJARRO, Mathias LAVOLE à Jean Claude SARTER, Nathalie HENNER à Jean Paul SIRAND PUGNET, Bruno GUIOL à Williams DUFOUR</p>
---	--

CONSIDERANT l'engagement de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, en juin 2021, à conclure une Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF,

CONSIDERANT que le précédent Contrat Enfance Jeunesse est arrivé à son terme fin 2021, et qu'il sera obligatoirement remplacé par la Convention Territoriale Globale, d'une durée de 4 ans, de 2022 à 2025 inclus. Cette convention est définie au plan national par la CNAF, précisée par la circulaire 2020-01 du 16 janvier 2020, et déployée dans les territoires au terme des CEJ.

CONSIDERANT le dispositif CTG, défini dans son cadre général par la CAF comme suit :

- Un nouveau cadre partenarial entre la CAF et les collectivités territoriales, au service des familles et des habitants d'un territoire,
- Un cadre pour élaborer et mettre en œuvre le projet politique du territoire sur les thématiques d'action sociale prioritaires du territoire,
- Un contrat pluriannuel permettant la continuité des financements du CEJ,

CONSIDERANT que les CTG ont pour objectifs généraux de :

- Articuler les politiques familiales et sociales du territoire développées par les acteurs locaux dans tous les domaines de l'action sociale et affirmer un engagement pour coordonner davantage ;
- Renforcer les partenariats sur un même territoire dans l'objectif de mieux répondre aux besoins des habitants.
- Coordonner les dispositifs existants pour les rendre plus efficaces et lisibles.
- Maintenir, mettre en œuvre et développer, adapter les services à la population.

CONSIDERANT le projet de territoire en cours pendant de la démarche de construction de la CTG,

CONSIDERANT le Diagnostic social de territoire réalisé sur le territoire Cœur de Chartreuse, couvrant les thématiques sociales, au-delà des compétences intercommunales Petite Enfance, Enfance Jeunesse,

CONSIDERANT les instances de travail existantes sur les thématiques en compétence de la CCCC et les instances mises en œuvre plus spécifiquement en 2021 et 2022 pour construire cette CTG (Commissions Jeunesse et Petite Enfance Solidarités, Comités thématiques, groupes de travail, Comité de pilotage CTG), instances à l'œuvre pour confirmer de manière partagée les enjeux, les objectifs stratégiques et opérationnels, et le plan d'action à mettre en œuvre sur les 4 années du contrat,

CONSIDERANT la possibilité de faire évoluer cette convention par voie d'avenant à la convention,

CONSIDERANT la synthèse de l'Arbre à objectifs présentée ci-dessous ; le tableau dans sa version complète, qui identifie les objectifs généraux et opérationnels, les actions et la mise en œuvre proposée pour atteindre les objectifs, sera transmis en séance aux membres du conseil communautaire :

<u>Un socle : les ambitions du projet de territoire</u>	
<ul style="list-style-type: none"> . Une identité . Une terre d'accueil . Le bien-vivre 	
<u>Un cadre général</u>	
<ul style="list-style-type: none"> . Considérer le territoire Cœur de Chartreuse dans ses spécificités . Des valeurs transversales au projet : vers la socialisation, l'autonomie, la citoyenneté et l'inclusion . Un cadre d'intervention choisi : celui des compétences intercommunales 	
OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS DECLINES
ADEQUATION DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE	1- Se donner les moyens de connaître les besoins
	2- Être à l'écoute des porteurs d'offre de service existants et en projet
	3- Harmoniser / faire correspondre l'offre et la demande
RENFORCER L'OFFRE DE SERVICE	1- Augmenter le nombre de places
	2- Réorganiser structurellement les services
	3- Faciliter l'accès aux services par une meilleure compréhension
GARANTIR LA QUALITE DE L'OFFRE DE SERVICE	1- Au travers des Objectifs éducatifs
	2- Avec les équipes de professionnels
	3- Outils garantissant la qualité d'accueil
	4- Des locaux adaptés
RENDRE ACCESSIBLE LES SERVICES AU PLUS GRAND NOMBRE	1- Accueillir tous les publics au sein des accueils
	2- Garantir le choix du mode de garde aux familles
	3- Accompagner les familles fragilisées
VALORISER LES COMPETENCES	1- Favoriser l'interconnaissance des compétences
	2- Soutenir les compétences "métier"
	3- Communiquer sur les compétences mises en œuvre
	4- Accompagner l'émergence de nouveaux projets, de projets innovants
FORMALISER LES GOUVERNANCES	1- Délimitation des Gouvernances au regard des spécificités du Territoire
	2- Assurer les participations sur les instances
	3- Mener des démarches d'évaluations
PILOTAGE DE LA CTG	Des missions de coordination vers les nouvelles missions de coopération

CONSIDERANT l'Annexe 2 de la CTG, qui liste les équipements et services soutenus par les collectivités locales signataires de la CTG (Communes et CCCC) selon leur compétence et qui seront bénéficiaires des bonus de territoire, ou de bonus plancher,

CONSIDERANT que le pilotage de cette Convention territoriale globale fera l'objet d'une convention de pilotage dédiée, confirmant a minima les moyens humains soutenus à hauteur de 2,16 ETP et identifiant les missions des coordinations, en évolution vers les chargés de coopération de territoire,

CONSIDERANT enfin l'avis très favorable du Comité de pilotage de la CTG en date du 22/06/2022,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ

- **VALIDE** les objectifs généraux et les objectifs opérationnels qui constitueront les axes de travail de la CTG Cœur de Chartreuse,
- **VALIDE** l'Annexe 2 en pièce jointe,
- **AUTORISE** la Présidente à signer la convention territoriale globale dans sa forme finale avec ses annexes, ainsi que la convention de pilotage.

Envoyé en préfecture le 08/07/2022

Reçu en préfecture le 08/07/2022

Affiché le 11/07/2022

ID : 038-200040111-20220705-22_112-DE

SLOW

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 05 juillet 2022,

La Présidente,

Anne LENFANT



ANNEXE 2 – Liste des équipements et services soutenus par les collectivités locales

Communauté de Communes Cœur de Chartreuse	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
EAJE	
Halte-Garderie itinérante ✓ <i>Lundi</i> ✓ <i>Mardi</i> ✓ <i>Jeudi</i> ✓ <i>Vendredi</i>	fiche <i>monenfant.fr</i> à jour <i>NOM du service : Bébébus</i> Gestionnaire : Communauté de Communes Cœur de Chartreuse - ZI Chartreuse Guiers – Pôle Tertiaire – 38 380 Entre-Deux Guiers
EAJE	<i>NOM du service : Les Titounets de Chartreuse</i> 2 Place du 19 mars 1962 38 380 Saint-Laurent du Pont
EAJE	<i>NOM du service : Les Petits Chartreux</i> Le Bourg 38 134 Saint-Joseph de Rivière
EAJE	<i>NOM du service : Fées et Lutins</i> Place de l'église 38 380 St-Pierre de Chartreuse
LAEP	
LAEP ✓ <i>Lundi matin</i> ✓ <i>Jeudi matin</i>	<i>NOM du service : La P'tite Pause</i> Gestionnaire : Centre Social des Pays du Guiers 1 place Charles Hérold 38 380 St-Laurent du Pont Implantation - lundi RPE « A Petits Pas » Place du 19 mars 1962

	<p>38 380 Saint-Laurent du Pont</p> <p>Implantation- jeudi</p> <p>Bibliothèque</p> <p>Tour de la Commanderie</p> <p>1 rue Jean Jacques Rousseau</p> <p>73 360 Les Echelles</p>
<p>LAEP</p> <p>✓ <i>Mardi matin</i></p>	<p><i>NOM du service</i> : Entremonts et Mômes</p> <p>Gestionnaire : AADEC – Maison intercommunale</p> <p>73 670 Saint-Pierre d'Entremont</p> <p>Implantation du service – mardi</p> <p>Le Bourg</p> <p>73 670 Entremont le Vieux</p>
RPE	
RPE	<p>fiche <i>monenfant.fr</i> à jour</p> <p><i>NOM du service</i> : Relais Petite Enfance Cœur de Chartreuse</p> <p>Gestionnaire : Communauté de Communes Cœur de Chartreuse - ZI Chartreuse Guiers – Pôle Tertiaire –</p> <p>38 380 Entre-Deux Guiers</p> <p>Implantations du service</p> <p>◇ Espace RPE « A Petits Pas »</p> <p>2 Place du 19 mars 1962</p> <p>38 380 Saint-Laurent du Pont</p> <p>◇ Espace RPE « Ma Chouette Nounou »</p> <p>Salle des Fêtes</p> <p>73 670 St-Thibaud de Couz</p> <p>◇ Espace RPE « Les Oursons de Chartreuse »</p> <p>Le Bourg</p> <p>73 670 Entremont le Vieux</p>

ALSH	
AL Extrascolaire 3-12 ans ✓ <i>Petites vacances</i> ✓ <i>Août</i>	Gestionnaire : Centre Social des Pays du Guiers (CSPG) 1, rue Charles Hérold - 38380 St Laurent du Pont Implantation : Accueil de Loisirs « Le dé en bulle » 381, rue du bourg - 38380 Miribel les Echelles
AL Périscolaire 3-12 ans ✓ <i>Mercredis</i>	Gestionnaire : Centre Social des Pays du Guiers (CSPG) 1, rue Charles Hérold - 38380 St Laurent du Pont Implantation : Accueil de Loisirs « Le dé en bulle » 381, rue du bourg - 38380 Miribel les Echelles
AL Extrascolaire 3-12 ans ✓ <i>Petites vacances</i> ✓ <i>Juillet</i>	Gestionnaire : Association d'Animation pour le Développement des Entremonts en Chartreuse (AADEC) Maison Intercommunale - 73670 St Pierre d'Entremont Savoie Implantation : Accueil de Loisirs Lieu-dit Le Bourg le bourg - 73670 St Pierre d'Entremont Savoie
AL Périscolaire 3-12 ans ✓ <i>Mercredis</i>	Gestionnaire : Association d'Animation pour le Développement des Entremonts en Chartreuse (AADEC) Maison Intercommunale - 73670 St Pierre d'Entremont Savoie Implantation : Accueil de Loisirs Lieu-dit Le Bourg le bourg - 73670 St Pierre d'Entremont Savoie

<p>AL Ados 11-17 ans</p> <p>✓ <i>Mercredis</i></p> <p>✓ <i>Vendredis, Samedis</i></p> <p>✓ <i>Petites vacances</i></p> <p>✓ <i>Grandes vacances</i></p>	<p>Gestionnaire :</p> <p>Pour l'action Jeunes (PAJ)</p> <p>4, place du 10^{ie} groupement - 38380 St Laurent du Pont</p> <p>Implantations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • PAJ : 4, place du 10^{ie} groupement - 38380 St Laurent du Pont
<p>AL Ados 11-17 ans</p> <p>✓ <i>Mercredis</i></p> <p>✓ <i>Vendredis, Samedis</i></p> <p>✓ <i>Petites vacances</i></p> <p>✓ <i>Grandes vacances</i></p>	<p>Gestionnaire :</p> <p>Pour l'action Jeunes (PAJ)</p> <p>4, place du 10^{ie} groupement - 38380 St Laurent du Pont</p> <p>Implantations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • FORUM : 47, rue Jean Jacques Rousseau - 73360 Les Echelles
<p>AL Ados 11-17 ans</p> <p>✓ <i>Mercredis</i></p> <p>✓ <i>Vendredis, Samedis</i></p> <p>✓ <i>Petites vacances</i></p> <p>✓ <i>Grandes vacances</i></p>	<p>Gestionnaire :</p> <p>Association d'Animation pour le Développement des Entremonts en Chartreuse (AADEC)</p> <p>Maison Intercommunale - 73670 St Pierre d'Entremont Savoie</p> <p>Implantation :</p> <p>Accueil de Loisirs</p> <p>Maison Hermesende - 73670 St Pierre d'Entremont Savoie</p>

Commune St-Laurent-du-Pont

TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ALSH	
AL Périscolaire 3-12 ans ✓ <i>Du lundi au vendredi</i> <i>Soir</i>	Gestionnaire : Commune de St Laurent du Pont 1, place de la mairie - 38380 St Laurent du Pont Implantation : <ul style="list-style-type: none"> • Ecole du Bourg - 3, rue Paul Bert - 38380 St Laurent du Pont • Ecole de la Plaine - 10, Avenue du Commandant Lherminier - 38380 St Laurent du Pont
AL Extrascolaire 3-12 ans ✓ <i>Juillet</i>	Gestionnaire : Centre Social des Pays du Guiers (CSPG) 1, rue Charles Hérold - 38380 St Laurent du Pont Implantation : Ecole de la plaine - 10, Avenue du Commandant Lherminier - 38380 St Laurent du Pont

Commune St-Joseph-de-Rivière

TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ALSH	
AL Périscolaire 3-12 ans ✓ <i>Du lundi au vendredi</i> <i>Matin</i> <i>Soir</i>	Gestionnaire : Commune de St Joseph de Rivière 2, Place de la Mairie - 38134 St Joseph de Rivière Implantation : <ul style="list-style-type: none"> • Ecole Primaire - Le Bourg - 38134 St Joseph de Rivière • 7, place de la mairie - 38134 St Joseph de Rivière

AL Périscolaire 3-12 ans ✓ Mercredis	Gestionnaire : Association « Sac à Jouets » 7, place de la mairie - 38134 St Joseph de Rivière Implantation : 7, place de la mairie - 38134 St Joseph de Rivière
AL Extrascolaire 3-12 ans ✓ <i>Juillet</i>	Gestionnaire : Association « Sac à Jouets » 7, place de la mairie - 38134 St Joseph de Rivière Implantation : 7, place de la mairie - 38134 St Joseph de Rivière
Commune d'Entre-Deux-Guiers	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ALSH	
AL Périscolaire 3-12 ans ✓ <i>Du lundi au vendredi</i> <i>Matin</i> <i>Pause méridienne</i> <i>Soir</i>	Gestionnaire : Commune d'Entre-Deux-Guiers Place du 11 Novembre 1918 - 38380 Entre-Deux-Guiers Implantation : Ecole Primaire - Place du 11 Novembre 1918 - 38380 Entre-Deux-Guiers
AL Extrascolaire 3-12 ans ✓ <i>Juillet</i>	Gestionnaire : Association Familles Rurales - Fédération de l'Isère (AFR) Place Bièvre toutes Aures - 38590 St Etienne de St Geoirs Implantation : Parc des sports - 38380 Entre-Deux-Guiers

Communes des Echelles

TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ALSH	
AL Extrascolaire 3-12 ans ✓ <i>Juillet</i>	Gestionnaire : Association Familles Rurales - Fédération de l'Isère (AFR) Place Bièvre toutes Aures - 38590 St Etienne de St Geoirs Implantation : Parc des sports - 38380 Entre-Deux-Guiers

Commune Miribel-Les-Echelles

TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ALSH	
AL Extrascolaire 3-12 ans ✓ <i>Juillet</i>	Gestionnaire : Association Familles Rurales de Miribel Ancienne Ecole Maternelle - 381, rue du bourg - 38380 Miribel les Echelles Implantation : Ancienne Ecole Maternelle - 381, rue du bourg - 38380 Miribel les Echelles

Commune St-Pierre-de-Chartreuse

TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ALSH	
AL Périscolaire 3-12 ans ✓ <i>Du lundi au vendredi</i> <i>Matin</i> <i>Soir</i>	Gestionnaire : Commune de St Pierre de Chartreuse 8, place de la Mairie - 38380 - St Pierre de Chartreuse Implantation : L'école élémentaire des 4 montagnes – 38380 St Pierre de Chartreuse

CTG CŒUR DE CHARTREUSE - 2022

Un socle : les ambitions du projet de territoire

- . Une identité
- . Une terre d'accueil
- . Le bien-vivre

Un cadre général

- . Considérer le territoire Cœur de Chartreuse dans ses spécificités
- . Des valeurs transversales au projet : vers la socialisation, l'autonomie, la citoyenneté et l'inclusion
- . Un cadre d'intervention choisi : celui des compétences intercommunales

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS DECLINES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS 1	ACTIONS 2	ACTIONS 3	ACTIONS 4	MISE EN ŒUVRE	DISPOSITIFS ET FINANCEMENTS HORS CTG	
ADEQUATION DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE	1- Se donner les moyens de connaître les besoins								
		1-1 Recueillir les données du terrain	Interroger les publics différents : gestionnaires, élus, usagers, partenaires Et s'appuyer sur les diagnostics des partenaires (CD38-CD73-TVC-APS-CCAS)	Travailler sur le calendrier adéquat pour prendre en compte le tempo de chaque acteur	Intégrer cet objectif dans la convention de fonctionnement et de financement CCCC - gestionnaire	Formaliser un outil de recueil des données terrain - Harmoniser le travail de collecte - exploitation open datas des partenaires	* Questionner l'opportunité d'une instance d'interprétation et de création d'outils de recueil en lien avec un processus d'amélioration continue * Mise à jour Annexe convention de fonctionnement et de financement	Dispositifs Jeunesse : - Contrats territorial Jeunesse Territoire Voironnais Chartreuse (CTJ TVC) - Contrat territorial Jeunesse Cœur de Chartreuse Savoie - Convention d'animation de prévention CD38 - Prestation de service Jeunesse PS CAF38 et CAF73 - Appels à projets Jeunesse : . Appel à projet Jeunesse MSA, . Appel à projets jeunesse CAF (Coup de pouce,...) . Appel à projet jeunesse Territoire Voironnais Chartreuse, . Appels à projet jeunesse Département de l'Isère, . Appels à projet jeunesse Département de la Savoie - Bourses aux Jeunes CD38 et CAF38 - Autres appels à projets jeunesse Etat (Prévention, ...)	
		1-2 Constituer une base de données évolutive, partagée et communicable	Lister les critères de recensement avec les partenaires, les élus, les gestionnaires	Elaborer des documents à partager, avec mises à jour communicable au grand public	Améliorer les outils pour les professionnels du territoire, pour le traitement des listes d'attente au sein des structures	Mettre en place un processus d'amélioration continue	* Rapport d'activité de la collectivité * Lien saisie et fichier gestion liste d'attente		
		1-3 Favoriser le partage de ces données de territoire	Présenter ces données annuellement lors d'une commission PE&S, et lors d'une Commission jeunesse, et pour relais aux communes ; partager ces données en Commission technique, aux acteurs de terrain et partenaires	Travailler au transfert, et Mise à Jour des données aux partenaires institutionnels (bases de données numériques etc..)	Permettre l'accès des données aux porteurs de projets, partage expériences des territoires voisins etc..		* Fiches par communes état PE&S et jeunesse * Etat des lieux annuel		
		2- Etre à l'écoute des porteurs d'offre de service existants et en projet							
		2-1 S'assurer que l'offre est en adéquation avec les éléments de cadrage : institutionnels, de la collectivité, des porteurs de projet	S'inscrivant dans les valeurs de la CCCC (Equité - Transparence - Solidarités), dans les axes du projet de territoire + feuille de route PE&S et feuille de route jeunesse	Cadres institutionnels : Etat (SDJES) ; Départements 38 -73 ; CAF 38- 73 ; MSA	Cadre des projets d'établissement des gestionnaires : projet éducatif + projet pédagogique + protocoles			* Présentation de l'organisation de l'Offre existante en dynamique * Construire la relation en intégrant le calendrier et les enveloppes afférentes	
		2-2 Soutenir le partenariat avec les gestionnaires	Confirmer les rencontres annuelles : A : CCCC-Partenaires ; suivant des ordres du jour détaillé permettant l'état des lieux ajustés ; B : CCCC Gestionnaire-Institutions : comités de pilotage de services, ou comités techniques	Identifier les problématiques (forces et faiblesses) communes à l'échelle du territoire ; les traiter et soumettre aux élus	Intégrer cet objectif dans la convention de fonctionnement et de financement CCCC - gestionnaire			* Projet de convention mise à jour * Organiser les instances (cf gouvernance)	
		2-3 Considérer les porteurs de projet relevant des champs de la petite enfance parentalité et solidarités, de l'enfance et la jeunesse	Animer la dynamique Collectivités (CCCC et Communes)/ Institutions/ Porteurs de projet : pour intégrer les porteurs de projet à la dynamique du territoire	Partager les processus mis en place sur Cœur de Chartreuse : fiche protocole et projets de conventions, avec tous les partenaires du mode projet	Proposer, expérimenter et formaliser une démarche de projet inter-partenaire pour un accompagnement global des porteurs de projet, dans le respect des compétences, missions et confidentialités de chaque partenaire			Recensement des projets sur CCCC * 6 projets MAM ; 2 projets Micro-crèches privées * 1 projet ALSH (scop) * 1 offre de service privée (loisirs/séjours) en direction des 8-15 ans Formalisation démarche inter-partenaires Fiche protocole et Projets de conventions aboutis avec tous porteurs des projets sur CCCC	
		3- Harmonisation / ou faire correspondre l'offre et la demande							
		3-1 Définir et mettre en œuvre la méthodologie sur le territoire Cœur de Chartreuse pour faire correspondre l'offre et la demande	Valider la méthodologie de travail en lien avec les partenaires, au regard des feuilles de route des VP PE&S et jeunesse	Intégrer les processus existants - délimités par les Contrats et hors Contrats ; sur le périmètre de Cœur de Chartreuse				* Partager le cadre de travail porté par la CCCC avec les partenaires	Dispositifs Petite enfance et Solidarités : - Conférence territoriale des solidarités (CTS) Voironnais Chartreuse - Contrat territorial Savoie (CTS) Avant Pays Savoyard - Dispositif CD38 Programme qualité d'accueil et accueil handicap en EAJE - Dispositif CAF Parentalité REAAP - CAF Bonus mixité - CAF surencadrement - CAF Bonus handicap - Convention pluri-annuelle CAF 38 CCCC 2021-2022 pour soutenir l'action Référent Handicap. Sollicitation pour un renouvellement sur la période CTG après évaluation
	3-2 S'accorder sur des actions transversales, au service de l'adéquation offre-demande	Entre gestionnaires différents accueillant les mêmes tranches d'âges	réunissant des publics différents sur des âges différents	En prospective sur de nouvelles thématiques repérées			* Ages passerelles 3 -6 ans EAJE AS MAT ALSH * Démarche Handicap * Parentalité * synergie des ALSH * age passerelle 10-12 ans * réseaux jeunesse Isère et Savoie * coordinations : enfance, jeunesse, coordination Territoire Voironnais Chartreuse		
	3-3 Structure l'offre de loisirs sur le territoire	Identifier les besoins, sur les tranches d'âges, en lien avec les services existants (ALSH et autres services et offres)	Prise en compte de la mobilité des familles, notamment les déplacements domicile-travail	Une nécessaire articulation entre les financements des communes et les financements de la CCCC, au service du déploiement de l'offre			* Restructuration de l'offre * construction ou aménagement de locaux adaptés		



OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS DECLINES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS 1	ACTIONS 2	ACTIONS 3	ACTIONS 4	MISE EN ŒUVRE
RENFORCER L'OFFRE DE SERVICE	1- Augmenter le nombre de places						
		1-1 Au sein des structures existantes	Appréhender l'adéquation besoin/offre en tenant compte des critères suivants : * équité territoriale * proximité / accessibilité * tarification				* Vérifier le fonctionnement des structures au regard du taux de fréquentation et des besoins * développer les séjours enfance pour renforcer l'offre de service
		1-2 Par la création de nouvelles structures	Projets soutenus par la Communauté de Communes en matière d'accueil collectif de la Petite enfance bassin de vie des Entremonts	Conventionner avec d'autres gestionnaires de service du territoire lorsque cela est pertinent au regard du schéma de développement de la CCCC en ALSH	Tenir compte de la dynamique des bassins de vie dans le déploiement de l'offre de service enfance		* Ouvrir un nouveau mode d'accueil collectif sur les Entremonts * Etablir un schéma de développement partagé de l'offre ALSH
		1-3 En régulant l'offre	Coordonner la gestion des inscriptions entre les différents gestionnaires de service du territoire	Mettre en œuvre des partenariats avec les services aux familles en périphérie du territoire Cœur de Chartreuse			* Exemple de partenariat interrogé : secteur Cognin pour les habitants de la Vallée de Couz
	2- Ajuster les procédures internes et partenariales pour plus d'efficience						
		2-1 En ajustant : les procédures de travail, le plan de communication, le plan de formation	Etablir un plan d'action (qui fait quoi ? Quand ? Comment ?)				* organisation pour traiter les listes d'attente par exemple , sans guichet unique * Interroger un portail famille * formaliser des procédures d'inscriptions et des axes de coopération entre gestionnaire
		2-2 Ajuster les procédures partenariales pour plus d'efficience	Etablir le cadre et plan d'action partenarial	Questionner la gestion des inscriptions pour faciliter l'accès aux familles	Mutualiser les postes lorsque cela est possible		* Ajuster les conventions de fonctionnement et de financement pour faire correspondre les attendus, échéances et contraintes de chacun * Interroger avec les partenaires la pertinence d'un portail famille * exemple de mutualisation de postes : périscolaire + ALSH
	3- Faciliter l'accès aux services par une meilleure compréhension						
		3-1 Augmenter la visibilité de l'offre de service	Harmoniser les communications et les calendriers des offres	Harmoniser les calendriers de diffusion des programmes et des inscriptions	Rechercher une équité ou une harmonisation des tarifs		* Evaluer la lisibilité de l'offre pour les jeunes et les familles * Faire un état des lieux régulier et partagé avec les partenaires de terrain * Enjeu de la coopération ; outils convention de fonctionnement et de financement avec les gestionnaires
	GARANTIR LA QUALITE DE L'OFFRE DE SERVICE	1- Au travers des Objectifs éducatifs					
		1-1 Veille institutionnelle et légale pour s'assurer des obligations de gestion des services	Positionner la mission de la CCCC (via ses chargés de missions) en facilitation et accompagnement sur les mises en œuvre des gestionnaires	En direct avec les services gérés par la Communauté de communes			* Porter au travers de la compétence de la CCCC des problématiques transversales à l'échelle du territoire (exemple : Dossier direction EAJE)
		1-2 Travailler sur les orientations éducatives à l'échelle du territoire en matière de Petite Enfance	Recenser les choix pédagogiques portés par les gestionnaires des établissements	Permettre l'interconnaissance et le partage d'expérience en termes de pédagogie/ matériel requis etc.	Mailler les projets ; création de projets communs dans le respect des spécificités	"passerelles" 0-6 ans	* S'appuyer sur les spécificités pour mener " actions passerelles 3-6 ans" * Prêt de matériel spécifique pour valider la pertinence avant acquisition
		1-3 Travailler sur les orientations éducatives à l'échelle du territoire en matière de Jeunesse	Favoriser l'épanouissement personnel et collectif des jeunes	Accompagner dans la durée et la proximité, les jeunes qui en ont besoin	Développer les passerelles enfance-jeunesse : dans les modalités d'intervention de chaque service concerné par les passerelles		* valoriser l'expression et la créativité * Susciter les initiatives via l'accompagnement des Animations jeunesse * favoriser la découverte et les apprentissages * proposer un accueil en proximité des lieux de vie des jeunes (domicile / établissement scolaire) * proposer des solutions de transport aux jeunes et aux familles ayant des soucis de mobilité * formaliser le projet éducatif pour les 6-17 ans en lien avec les associations gestionnaires * prendre en compte les spécificités des modalités d'intervention des jeunes de 11 à 17 ans et des jeunes de 18 à 25 ans
		1-4 Confirmer la place du parent - expert de son enfant	Permettre des temps dédiés aux Parents dans leurs quotidiens au-delà de la garde d'accueil, par des actions dédiées (portées avec/par/pour eux), portées par les associations, les communes, la CCCC	Construire des liens avec les parents en favorisant les contacts	Soutenir le parcours du parent d'un enfant en situation de handicap , par le lien avec le Référent handicap		* Poursuivre la structuration des actions de Parentalité sur le territoire * Rechercher la stabilisation du Référent Handicap sur le Territoire Cœur de Chartreuse, en missions de facilitation auprès des familles et du grand public à hauteur de 0,5 ETP sur la durée de la CTG * Poursuivre expérimentation Espace Temps Mouvement ETM
		1-5 Accéder à une pleine insertion sociale et citoyenne	Favoriser l'émergence d'actions permettant aux jeunes d'être acteurs impliqués	Favoriser la participation des jeunes dans les instances de gouvernance	Permettre aux jeunes du territoire de se former et d'acquérir une première expérience professionnelle par le biais des dispositifs mis en œuvre		* Conseil Municipal Jeunes * Conseil d'Initiatives de jeunes * protocole BAFA * Chantiers jeunes



OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS DECLINES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS 1	ACTIONS 2	ACTIONS 3	ACTIONS 4	MISE EN ŒUVRE
GARANTIR LA QUALITE DE L'OFFRE DE SERVICE	2- Avec les équipes de professionnels						
		2-1 Structuration des équipes	Soutenir l'emploi de personnels diplômés et accompagner les personnels non diplômés à intégrer les équipes, dans un cadre légal	Faciliter l'accès à l'emploi à des professionnels en conciliant vie professionnelle - situation familiale dans un milieu rural	Accompagner les structures associatives pour tisser un partenariat avec l'ACEPP, notamment sur la fonction RH	Faciliter la montée en compétence des professionnels au travers des dispositifs de formation et de l'articulation des tutorats	* Maintenir le renfort d'équipe handicap mise à disposition par la CCCC au sein des structures * mutualiser des postes sur les services enfance et jeunesse et favoriser les mises à dispositions et le partenariat entre gestionnaire * protocoles BAFA BAFD
		2-2 Mutualiser pour pérenniser les emplois et les rendre attractifs	Resencer les besoins à l'échelle du territoire et des bassins de vie	Organiser en mutualisant les besoins	Renforcer la continuité éducative et pédagogique au travers de la mutualisation des postes et du partenariat entre service (ex : alsh et périscolaire)		* Offrir des d'emploi perennes sur des temps de travail et des missions attractifs * travailler en coopération avec les services portés par les communes
		2-3 Bénéficier du Renfort d'Equipe sur le Territoire pour l'accueil d'enfants à besoins spécifiques ou en situation de handicap	Poursuivre le portage par la CCCC du renfort d'équipe et sa mise à disposition des structures du territoire	Questionner la reconnaissance institutionnelle de cette organisation propre à Cœur de Chartreuse	Soutenir la formation des professionnels enfance et jeunesse sur la thématique du handicap et de l'inclusion		* Maintenir le portage du Renfort d'Equipe Handicap par CCCC * Assurer le co-financement sur cette mission * Accompagner les structures enfance et jeunesse dans la constitution des dossiers de surendrement
	2-4 Favoriser les formations	S'assurer de la mise en œuvre des formations au sein des structures, et soutenir en tant qu'expert la recherche de financement, au besoin	Faciliter les formations communes et sur site	Accueillir les stagiaires en cours de formation, au sein des structures du territoire	Accompagner les futurs professionnels au travers du tutorat et de l'alternance lorsque cela est possible	* Soutenir la formation pour les professionnel.les de la PE : as mat ; crèche et halte garderie * Elaborer et co-financer des parcours de formations sur la base de recensement des besoins : Groupe Réseau handicap ; CRPE etc. * Poursuivre les partenariats privilégiés avec des organismes de formation dédiés PE&S : ACEPP - Pôles Ressources Handicap (PRHEJI 38 et Caroussel 73) - IREPS, etc. * Création d'un outil de référencement et de suivi des socio-pros en formation * Création d'une base de donnée des ressources de tutorat existantes sur le territoire * soutenir la montée en compétence des professionnels enfance et jeunesse	
3- Outils garantissant la qualité d'accueil							
	3-1 Faire évoluer les outils en rendant lisible les spécificités du territoire sur le sujet de la qualité d'accueil	Noter la thématique "qualité d'accueil" à l'ODJ des comités techniques et pilotage	Recenser les projets des gestionnaires garantissant la qualité d'accueils et valoriser les synergies et objectifs communs	Inscrire la qualité d'accueil spécifique au territoire dans les RF des EAJE	Questionner un référentiel qualité : * améliorer le niveau de qualité du service en détectant les pistes d'amélioration	* création d'une charte d'accueil du jeune enfant Cœur de Chartreuse * inscrire les outils "inclusion" (outils livret, ETM , malles pédagogiques ...) dans les RF des structures EAJE, RPE LAEP * Mettre en place un groupe technique de suivi des indicateurs de qualité * interroger les valeurs éducatives à l'échelle du territoire pour un éventuel projet global	
4- Des locaux adaptés							
	4-1 Etablir et qualifier les besoins	Prendre en compte les spécificités et les besoins des enfants selon leur tranche d'âge	Recherche de mutualisation des espaces avec des services ou activités compatibles	Recenser les possibilités d'implantation au regard du besoin des familles et des réalités géographiques du territoire (organisation par bassin de vie)	Prendre en compte la mobilité des jeunes ainsi que la notion de proximité des lieux de vie des jeunes (établissement scolaire)	* Projet à mener en lien avec la/les communes support avec une recherche de mutualisation * A travailler avec la dynamique et les partenaires des âges passerelles (3-6 ans et 10-12 ans) * réfléchir l'implantation au regard des organisations familiales et des bassins de vie	
RENDRE ACCESSIBLE LES SERVICES AU PLUS GRAND NOMBRE	1- Accueillir tous les publics au sein des accueils						
		1-1 Assurer la mixité des publics	Inscrire la mixité comme un enjeu prioritaire	Garantir une instance permettant le travail sur le positionnement EAJE fixes / Halte garderie itinérante	Evaluer cet objectif prioritaire et rendre compte sur une instance CTG	Définir une stratégie tarifaire et harmoniser la tarification de l'offre de service	* création d'un groupe de travail "directions EAJE et animatrices RPE" * Comité technique "offre d'accueil" ? * Inscription des critères de financement dans les annexes de convention
		1-2 Garantir l'accès des accueils aux enfants en situation de handicap et à besoins spécifiques	Favoriser la mise à disposition du Renfort d'équipe et du co-financement de cette mission	Rappeler le processus de mise en œuvre et les outils de travail sur cette mission			* fiche présentation du poste + séance dans chaque structure d'accueil * convention de mise à disposition * fiche d'évaluation en fin de mise à disposition
		1-3 Travailler les passerelles 3-6 ans et les passerelles 10-12 ans	Inscrire "passerelles 3-6 ans" comme axe prioritaire	Instaurer le groupe de travail, issu du comité opérationnel thématique : passerelles modes de garde - école ; EAJE - ALSH ; etc..	Mettre l'accent sur l'accueil des 3-6 ans en EAJE et en ALSH, en vue d'harmoniser l'offre et la demande sur les périodes hors scolaires		* Pilotage par la CCCC de la thématique "passerelles 3-6 ans", en partenariat avec les opérateurs de terrain * Travailler en partenariat avec les gestionnaires les Passerelles 10-12 ans * Créer et/ou mettre en œuvre Outils pour passerelles
2- Garantir le choix du mode de garde aux familles							
	2-1 Porter à connaissance des familles l'ensemble de l'offre sur le territoire	Inclure les MC privées non financées par la CCCC	inclure les Assistants Maternels et Employés de maison ; ainsi que les MAM	travailler à l'équilibre des accueils au sein des EAJE associatif financés par la CCCC	centraliser les informations concernant l'offre de service et mettre en œuvre une stratégie de communication permettant de lui donner de la lisibilité	* calendrier ouverture des accueils 0-6 ans / 3-12 ans / 11-17 ans * Travailler sur la complémentarité des modes de garde (et non la concurrence) * organiser la temporalité de la diffusion de l'information	
	2-2 Travailler entre gestionnaires sur la réponse aux familles	Poursuivre utilisation outil partagé du territoire pour la gestion listes d'attente	Assurer un délais de réponse aux familles	Evaluer et rendre compte dans une instance dédiée : commission attribution des places		* Elaborer une charte de collaboration par et pour les professionnels	
	2-3 Rendre lisible la tarification aux familles	Valoriser monenfant.fr	Elaborer un tableau comparatif des reste à charge pour les familles selon le choix du mode de garde	Echanger entre professionnels sur les différences pour créer une expression commune, partagée et dans le respect des différences		* Inscrire ces éléments dans la charte d'accueil des 0-6 ans * Harmoniser la tarification des services similaires * développement des commissions de prévention en lien avec les professionnels et les associations sportives et culturelles du territoire	
3- Accompagner les familles fragilisées							
	3-1 Déployer la mission du Référent Handicap	Renforcer, via les structures d'accueil, la place du Référent Handicap sur leurs problématiques hors temps de garde pour faciliter leur parcours	Faciliter le quotidien des familles en mettant des outils à disposition, via la Référente Handicap	Légitimer les partenariats du Référent Handicap avec l'Education nationale, Institutions, au profit des familles en demandant aux partenaires "d'en faire leur référent" sur Cœur de Chartreuse		* Mise en œuvre Outils livret ; malles pédagogiques ; ETM répit Parents Enfants etc. * Officialisation de la mission Référent Handicap par les partenaires terrain pour "booster" sa relation aux familles * Valorisation des labélisations permettant aux ayant droits d'accéder aux services (VACAF, bon CAF)	
	3-2 Soutenir les liens entre les Professionnels et les Institutions de tutelle : PMI, etc...	Soutenir les accueils d'enfants placés en familles d'accueil ; enfants de réfugiés etc.	Présence des partenaires sur les instances (comité technique "offre d'accueil")	Créer le groupe de travail "directions", coordonné par la CCCC		* Relancer une dynamique à l'échelle du territoire, permettant de soutenir le travail des professionnels auprès des parents	



OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS DECLINES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS 1	ACTIONS 2	ACTIONS 3	ACTIONS 4	MISE EN ŒUVRE
		3-3 "Faire Parentalité" à l'échelle du territoire	Poursuivre la structuration de la Parentalité "0-6 ans" sur le territoire	créer un comité technique "parentalité 0-6 ans"	Accompagner les parents sur des problématiques particulières via des actions de "prévention et santé"		* Poursuivre le chantier sur la Parentalité 0-6 ans, en cours de développement * Solliciter / rechercher des financements pour mener des actions en direction des parents
VALORISER LES COMPETENCES	1- Favoriser l'interconnaissance des compétences						
	1-1 Favoriser la connaissance de l'environnement institutionnel et du contexte du territoire, et leurs évolutions	Garantir les rencontres des élu.e.s PE&S et jeunesse lors des renouvellements de mandat ou des renouvellements des contrats pluri annuels : partage des orientations politiques	Faciliter les rencontres entre bénévoles administrateurs de la PE&S sur le territoire : actions de formation-action (ACEPP)	S'assurer que les partenaires de terrain sont représentés en fonction des attendus des différentes instances ou groupes de travail	Formaliser le lien entre VP et CA des associations gestionnaires (ex : membre de droit au CA)		* Poursuivre le "mode projet" sur le territoire en interne et avec les partenaires extérieurs * Participation aux instances de coordinations et aux réseaux des partenaires * Favoriser les actions de formation en transversalité * Constitution de groupes de travail identifiés et reconnus
	1-2 Clarifier le portage de la compétence jeunesse sur le territoire	Animer la démarche de réflexion pour clarifier l'organisation des services et le champ de compétence de chacun	Identifier les solutions de financements pour développer l'offre de service sur le territoire				
	1-3 Préciser la compétence Petite Enfance	Conforter l'écriture des termes actuels		Interroger le portage par la CCCC de l'existant sur la durée de la CTG : Parentalité 0-6 ans, Démarche handicap			* Ancrer les actions existantes en Petite enfance, parentalité et handicap sur la compétence correspondante
	2- Soutenir les compétences "métier"						
	2-1 Agir pour réduire la tension sur les métiers de l'accueil et de l'animation de la petite enfance, enfance, jeunesse sur le territoire : faciliter les recrutements et l'accès aux emplois	Elargir les partenariats avec les acteurs de l'emploi, les centres de formation, les réseaux du terrain, et les collectivités	Délimiter les champs d'intervention pour la valorisation des métiers : CAF Mission RPE Communication ; Assistantes Maternelles, en lien avec la mission des Départements de Promotion du métier et Responsable des agréments	Faire connaître les métiers de la petite enfance - repérés en tension - : actions de lisibilité	Mutualiser les postes lorsque cela est possible Permettre l'alternance et l'acquisition de qualification professionnelle		* Présence de la thématique métiers de PE&S et Jeunesse dans les dispositifs et/ou instance Emploi * Collaboration renforcée interne CCCC RH - Economie - Petite Enfance (coordo et services) * Co organisation de stage Petite Enfance avec le PAJ ; Emission radio RCC ; Salons (vitrine) et Zoom métiers
	2-2 Faciliter les prises de poste en tenant compte des compétences, de la mobilité, des compatibilités vie familiale et professionnelle	Inviter les Administrateurs - Gestionnaires dans leur politique de recrutement à penser "territoire" et s'appuyer sur les ressources locales	Renforcer le partenariat avec les services des PMI et la CAF en vue d'accompagner les assistantes maternelles du Territoire pour la réalisation de leur projet professionnel de création de MAM	Redynamiser et ré-organiser la "mission" de vivier et relais de CV au sein des réseaux : CRPE ...			* Inscrire les offres d'emploi sur le site Cœur de Chartreuse * Relayer auprès des Communes
	2-3 anticiper les évolutions (des métiers) et développer l'employabilité	faciliter les parcours qualifiants (VAE-VAP)	Mutualiser les moyens et les ressources				* Permettre l'alternance et l'acquisition de qualification professionnelle
	3- Communiquer sur les compétences mises en œuvre						
	3-1 Faire savoir les compétences et leurs organisations	Adapter les outils de communication et développer la communication via de nouveaux supports : charte infographie CCCC	Soutenir et renforcer la communication via les Communes et partenaires	S'intégrer dans les campagnes de communication spécifiques, aux différentes échelles			* Site internet CCCC et relais sur sites partenaires * Plaquettes, affiches, flyers : Kit parentalité * supports vidéos et audios : Teasers structures accueil ; Parcours Radio * Réseaux socio : Facebook CCCC et Mairies * Campagnes nationales (semaine de la petite enfance) ; départementales (15 aine parentalité) ; internationale (journée droits de l'enfant ...)
	3-2 Organiser un événement d'envergure durant le mandat	Co-construire un Salon de la Petite Enfance, en partenariat à l'échelle du Territoire	Faire de cet événement une Expérience de la Petite Enfance et des Solidarités				* Salon PE&S 2023 - prévu en octobre
	4- Accompagner l'émergence de nouveaux projets, de projets innovants						
	4-1 sur la base du recueil des besoins du terrain par les chargés de mission CCCC	Recueillir les données ; élaborer le propos ; chiffrer le projet	Définir le processus de validation au sein de la CCCC et avec les partenaires	Inclure la démarche d'évaluation			* Espace Temps Mouvement - Répétitions Parents Enfants (Démarche Handicap)
	4-2 A partir des interpellations des partenaires extérieurs	Suivre le protocole des porteurs de projets (adapté suivant le propos)		Définir le processus de validation au sein de la CCCC et avec les partenaires institutionnels			* interpellations en cours : projet organisme précarité, pour travailler sur publics vulnérables et liens avec les EAJE



OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS DECLINES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS 1	ACTIONS 2	ACTIONS 3	ACTIONS 4	MISE EN ŒUVRE	
FORMALISER LES GOUVERNANCES	1- Délimitation des Gouvernances au regard des spécificités du Territoire							
		1-1 Prendre en compte les spécificités s'appliquant à la Gouvernance Cœur de Chartreuse	Prendre en compte la bidépartementalité du Territoire, la configuration plaine-montagne, la polarisation par les agglomérations périphériques	Solliciter les partenaires institutionnels pour valider le schéma des instances de gouvernance du territoire	harmoniser et/ou mutualiser les instances au regard des différents périmètres d'intervention (CD38-CD73-APS-TVC)		* Souhait exprimé de la CCCC pour maintenir une instance sur la CCCC permettant les échanges politiques sur le champ de la PE&S	
		1-2 Prendre en compte la réalité de terrain du maillage public - privé	Maintenir une veille sur les dynamiques d'activités de nature privées et publiques, au profit de toutes les populations du territoire	Travailler la coopération entre les porteurs de projet, au profit des familles	Favoriser l'interconnaissance entre les différents opérateurs	Considérer l'offre privée dans la stratégie de déploiement local		
		1-3 Co construire les outils de gouvernance	Mise à jour des documents protocoles mis en place entre la CCCC et les porteurs de projets ; "charte du GR Handicap" et documents liés, travaillés par la CCCC et les partenaires en réseaux ; document des missions du Collectif Ressources Petite Enfance	Partager avec les partenaires la démarche de contractualisation sur format de convention de coopération avec les gestionnaires privés (MAM, MC etc..)	Mettre à jour les conventions de fonctionnement et financement : corps + annexes ; en regard des nouvelles conventions COF	Définir : * le rôle et les niveaux d'intervention de chaque acteur * les outils à utiliser et les mécanismes * les processus et les règles	* Outils "protocole"- porteurs de projets * Mise en œuvre des "conventions de coopération" * Mise en œuvre "conventions de fonctionnement et financement" * Charte du "Groupe Réseau Handicap" * Document délimitation du Collectif Ressources Petite Enfance	
	2- Assurer les participations sur les instances							
		2-1 Assurer la présence des Elus sur les instances de décision	Identifier les instances départementales ou territoriales 73 et 38 auxquelles sont invitées les élus en charge de la petite enfance et Solidarités et Jeunesse (CTS, CT, CTG) et valider ces principes avec les partenaires	Anticiper pour une présence effective des élus partenaires, sur les instances de Comité de pilotage stratégique CTG de la CCCC	Permettre des instances de validation et de décisions d'élus	Formaliser et systématiser un protocole et un rétro-planning pour une meilleure organisation des instances de décision		
		2-2 Permettre la présence des acteurs en lien avec les institutions	Créer des comités techniques et des groupes de travail bien identifiés (sur la base de l'existant ou nouveaux), sur les thématiques petite enfance et jeunesse	préciser la composition des instances et les ODJ	inscrire l'organisation sur un calendrier annuel, annexé dans les conventions		* Comités techniques X3 : offre d'accueil 0-6 ans (adéquation et qualité d'accueil) ; parentalité ; "handicap 0- 6ans" à renommer "inclusion" * Groupes de travail existant : Groupe réseau + CRPE + commission d'attribution à renommer * Groupe des directions	
		2-3 Renforcer la place du Parent sur les instances	Affiner la méthodologie pour s'assurer du lien aux familles, à l'échelle du territoire	Questionner les pertinences de la place du Parent sur les différentes instances			* Favoriser l'accueil de l'expression des familles, et identifier les lieux, et la temporalité qui font sens aux familles	
		2-4 Favoriser la participation des jeunes dans les instances de gouvernance	Des associations jeunesse, en les intégrant dans les conseils d'administration	Soutenir les conseils d'initiative de jeunes			* Conseil départemental jeune * conseil municipal de jeunes, intercommunal, ...	
	3- Mener des démarches d'évaluations							
		3-1 Etablissement d'un Diagnostic social de territoire						
		3-2 Evaluation comme outils de partenariat	S'appuyer sur les évaluations partagées, basées sur l'interconnaissance entre acteurs garantissant une évaluation objective	Prendre en compte les évaluations du terrain outillées par les chargés de mission coordination-coopération	Engager des réflexions sur différentes échelles de temps (y compris au-delà de la CTG, et au-delà des mandats actuels)		Evaluer la mise en œuvre de la CTG au regard de la feuille de route des politiques enfance et jeunesse	
		3-3 Evaluation pour garantir l'ajustement des politiques publiques	Permettre aux élus de connaître leur Territoire	Partager ces données dans les instances convenues et validées en comité stratégique CTG	Valider la cohérence entre le dispositif CTG et la politique enfance jeunesse du territoire		* Gérer les écarts entre les textes (exemple RPE = 1 comité de pilotage attendu) et la réalité (regrouper les comités de pilotage en une autre instance, à définir) et officialiser l'organisation	
	PILOTAGE DE LA CTG	Des missions de coordination vers les missions de Coopération						
			1-1 Prendre en compte les compétences et l'ancrage existant des missions de coordination à hauteur de 2,16 ETP et accompagner les professionnel-les vers les missions de coopération					
		1-2 Le maintien en Coopération de territoire de la Petite enfance et parentalité, et de la Jeunesse						
		1-3 Vers une nouvelle mission de coopération en matière d'inclusion ?						